

L'Union régionale habitat dresse un état des lieux de la consommation foncière et propose des solutions aux besoins en logements à l'heure du ZAN en Hauts-de-France



Qui dit production de logements, dit consommation de l'espace foncier, la région Hauts-de-France connaît depuis longtemps une dynamique continue en matière de créations de logements sociaux.

Cette production de logements doit désormais se confronter à la notion de sobriété foncière que l'on retrouve dans la [loi Climat et Résilience de 2021](#) [1] qui a pour objectif, une baisse de l'artificialisation des sols ou autre périurbanisation.

L'[Union Régionale pour l'Habitat Hauts-de-France](#) [2] (URH) en collaboration avec la [Banque des territoires](#) [3], le [Cerema](#) [3], la [Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement](#) [4](DREAL) et l'[Union Sociale pour l'Habitat](#) [5] (USH) dressent un état des lieux de la consommation foncière du logement social en Hauts de France ainsi que 4 propositions pour réussir au mieux cette sobriété foncière.

1. sécuriser le foncier dévolu au logements social dans des documents de planification,
2. faire évoluer le modèle économique de la production,
3. redéfinir les conditions d'un vivre en ville plus désirable pour tous,
4. développer des stratégies territoriales et concertées avec les bailleurs, Etablissements Publics Fonciers (EPF), ...

En parallèle de la publication de cette plaquette, le CEREMA et l'URH ont fait paraître il y a quelques semaines une étude **Mesure de l'artificialisation induite par le logement social** qui analyse la composition de la dépense foncière en fonction des secteurs de logement.

**Retrouvez ces 2 documents ci-dessous**



# LOGEMENT SOCIAL ET SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

COMMENT CONTINUER À RÉPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENTS À L'HEURE DU ZAN EN HAUTS-DE-FRANCE ?



Jean-Louis COTTIGNY  
Président de l'Union Régionale  
pour l'Habitat en Hauts-de-France

Le foncier est la matière première de tout constructeur et constitue une de ses capacités à répondre aux besoins en logements sur les territoires. Le secteur du logement social, au regard de la très importante dynamique de construction qu'on attend qu'il porte en région (plus de 10 000 nouveaux logements chaque année), ne fait pas exception.

En matière de sobriété foncière, la loi Climat et Résilience du 11 août 2021 fixe un double objectif, en imposant aux territoires, une réduction par deux d'ici à 2030 de la consommation d'espace, comparée sur la période 2000-2019 et l'atteinte du Zéro Artificialisation Nette, dit « objectif ZAN », en 2050.

Dans un contexte immobilier déjà particulièrement tendu, minimiser l'impact du ZAN sur la capacité des bailleurs, qu'elle soit économique ou technique, a mobilisé le foncier nécessaire à la production de logement, pour éviter prendre le risque de déclencher en région, une crise durable du logement...

Le mouvement Hlm Hauts de France s'est donné, dès 2021, comme objectif de quantifier la consommation foncière du logement social en région, d'illustrer le savoir-faire des organismes sur le sujet, et mobiliser les acteurs régionaux, afin de porter les propositions d'initiatives communes, tout d'être collectivement au rendez-vous des objectifs de sobriété foncière, tout en préservant la capacité des acteurs à produire du logement.

En forme de mobilisation des acteurs régionaux de l'ensemble régional des acteurs de l'habitat, organisée le 10 mars 2023, à Arras, sur les enjeux du ZAN pour le logement social, j'ai démontré notre volonté de nous emparer collectivement de ce sujet pour jeter les bases d'une stratégie régionale à même de concilier des objectifs en apparence contradictoires.

Bonne lecture,



Édito



**Poids :** 776.14 Ko

[Téléchargement](#) [6] [Favoris +](#) [7]



## Mesure de l'artificialisation induite par le logement social

Expérimentation en Région Hauts-de-France



RAPPORT D'ÉTUDE

juin 2023



**Poids :** 8.62 Mo

[Téléchargement](#) [8] [Favoris +](#) [7]



Type d'actualites: [Information régionale](#) [9]

Dates: Mercredi 13 septembre 2023 - 16:45

Thématiques: [Aménagement du territoire](#) [10]

[Développement durable](#) [11]

[Logement / habitat](#) [12]

[Observation](#) [13]

Territoires : [Région Hauts de France](#) [14]

Publié le 13 septembre 2023

**URL de la source (modifié le 29/09/2023 - 07:30):** <https://www.irev.fr/actualites-0/logement-social-et-sobriete-fonciere-en-hauts-de-france>

## Liens

[1] <https://outil2amenagement.cerema.fr/juridique-la-loi-climat-et-resilience-de-2021-a3281.html>

[2] <https://www.unionhabitat-hautsdefrance.org/>

[3] <https://www.banquedesterritoires.fr/>

[4] <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

[5] <https://www.union-habitat.org/>

[6] [https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/3375\\_001.pdf](https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/3375_001.pdf)

[7] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>

[8] [https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/mesure\\_de\\_lartificialisation\\_induite\\_par\\_le\\_logement\\_social\\_-\\_experimentation\\_hauts-de-france.pdf](https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/mesure_de_lartificialisation_induite_par_le_logement_social_-_experimentation_hauts-de-france.pdf)

[9] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4317>

[10] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3674>

[11] <https://www.irev.fr/developpement-durable>

[12] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3688>

[13] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3691>

[14] <https://www.irev.fr/region-hauts-de-france-1>